

Planification annuelle Précolaire 2025-2026



À l'intention des parents

Titulaires: 001 – Vanessa O'Neil
 010 – Diane Boucher
 020 – Marie-Ève Proulx-Fortin

En vue de favoriser la réussite éducative, le mandat de l'éducation préscolaire est de :

Favoriser le développement global de tous les enfants :

- leur permettre de se développer dans tous les domaines en même temps (physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif) ;
- proposer des activités qui respectent leur capacité de compréhension, leurs besoins, leurs intérêts et leur culture.

Offrir un milieu de vie sécurisant, bienveillant et inclusif :

- se préoccuper du bien-être, de la sécurité et de la santé de chaque enfant ;
- permettre aux enfants de relever des défis adaptés à leurs intérêts et à leurs besoins.

Cultiver le plaisir d'explorer, de découvrir et d'apprendre :

- permettre aux enfants d'être actifs, d'exprimer leur curiosité naturelle, de choisir et de créer dans un contexte sécurisant et stimulant ;
- leur donner le goût de l'école.

Mettre en place les bases de la scolarisation :

- proposer des contextes et des activités favorables au développement d'attitudes et de comportements ;
- permettre aux enfants de développer des démarches et des stratégies ;
- permettre aux enfants d'acquérir des savoirs liés aux apprentissages relatifs à certains déterminants de la réussite scolaire.

Mettre en œuvre des interventions préventives :

- porter un regard attentif sur chaque enfant afin de soutenir son développement global selon sa maturité, son rythme et ses besoins et de bien l'outiller pour prévenir les difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ;
- agir en collaboration avec les familles, les services éducatifs à la petite enfance, les services complémentaires et les services sociaux pour assurer la cohérence et la continuité des interventions.

Procurer des activités de prévention universelle :

- offrir des activités spécifiques et continues à tous les enfants ;
- favoriser le développement et la consolidation de facteurs de protection et l'acquisition de compétences personnelles et sociales nécessaires à un développement harmonieux.

Procurer des activités de prévention ciblée :

- offrir des interventions spécifiques, différenciées et intensifiées en réponse aux besoins des enfants chez qui on a décelé un niveau plus élevé de vulnérabilité ou certaines difficultés, notamment sur le plan psychosocial ou cognitif. Ces activités de prévention ciblée peuvent être offertes par les enseignantes et les enseignants ou par le personnel de soutien et le personnel professionnel, selon les besoins de l'enfant.

Le Programme-cycle de l'éducation préscolaire prend ses ancrages dans la mobilisation autour de l'enfant, laquelle est une responsabilité partagée entre l'école, la famille et la communauté.

Se mobiliser autour de l'enfant

- À la maternelle, l'équipe-école accueille non seulement l'enfant, mais aussi sa famille.
- L'équipe-école reconnaît et valorise la culture de l'enfant et de sa famille tout en suscitant une ouverture à l'égard de la culture québécoise.
- L'enseignante ou l'enseignant a une connaissance approfondie du développement de l'enfant, des approches pédagogiques propres à l'éducation préscolaire et de l'importance à accorder au jeu.
- L'équipe-école a un rôle clé à jouer pour permettre des transitions harmonieuses et réussies.

En vue de poursuivre les deux grands objectifs du mandat du Programme-cycle de l'éducation préscolaire, trois orientations sont privilégiées : le jeu, l'observation du cheminement de l'enfant et l'organisation de la classe.

Orientations du programme

Le rôle du jeu dans l'apprentissage

- L'enfant possède différentes stratégies d'apprentissage, mais le jeu est sa manière privilégiée d'apprendre. Le plaisir et la satisfaction que lui procure le jeu deviennent des facteurs de motivation, d'engagement et de persévérance dans ses apprentissages. Le jeu amorcé par l'enfant et soutenu par des interventions de l'adulte permet à l'enfant de s'engager dans des situations d'apprentissage issues du monde du jeu et de ses expériences de vie.

L'observation du cheminement de l'enfant

- Observer le cheminement de l'enfant, c'est adopter une attitude d'écoute et porter un regard attentif sur ce qui se passe et sur ce que révèlent ses gestes et ses paroles. L'observation permet de cerner les habiletés, les connaissances, les apprentissages, les intérêts, les questionnements, les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les besoins de l'enfant. Elle permet également d'informer les parents du cheminement de leur enfant.

L'organisation de la classe

- La classe doit être physiquement adaptée aux besoins de tous les enfants de 4 à 6 ans de façon qu'ils se sentent en confiance et en sécurité. Elle est organisée de manière à favoriser la participation de chacun et l'exploration de divers jeux (ex. : moteurs, symboliques, de manipulation, de construction, de société).

Le Programme-cycle de l'éducation préscolaire se déploie en cinq domaines de développement qui ont une importance égale et qui doivent être pris en compte d'une manière synergique.

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	• Explorer des perceptions sensorielles • Se représenter son schéma corporel • Développer sa motricité globale • Exercer sa motricité fine • Expérimenter l'organisation spatiale • Expérimenter l'organisation temporelle • Découvrir la latéralité • Expérimenter différentes façons de bouger
	Saines habitudes de vie	• Explorer le monde alimentaire • Expérimenter différentes façons de se détendre • S'approprier des pratiques liées à l'hygiène • Se sensibiliser à la sécurité
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	• Reconnaître ses besoins • Reconnaître ses caractéristiques • Exprimer ses émotions • Réguler ses émotions
	Sentiment de confiance en soi	• Expérimenter son autonomie • Réagir avec assurance
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	• Démontrer de l'ouverture aux autres • Participer à la vie de groupe • Collaborer avec les autres
	Habiletés sociales	• Intégrer progressivement des règles de vie • Créer des liens avec les autres • Réguler son comportement • Résoudre des différends
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	• Interagir verbalement et non verbalement • Démontrer sa compréhension • Élargir son vocabulaire • Expérimenter une variété d'énoncés • Développer sa conscience phonologique
	Langage écrit	• Interagir avec l'écrit • Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture • Découvrir des fonctions de l'écrit • Connaître les lettres de l'alphabet¹
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	• S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts; univers social; science et technologie) • Exercer son raisonnement • Activer son imagination
	Stratégies	• S'engager dans l'action • Expérimenter différentes actions • Raconter ses actions

¹ Attente de fin de l'éducation préscolaire : l'enfant connaît le nom et le son de la plupart des lettres de l'alphabet (majuscules et minuscules).

Cadre d'évaluation des apprentissages

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis dans les bulletins sous forme de constats. Ceux-ci indiquent, pour les différents domaines de développement, l'état de développement des compétences ayant fait l'objet d'une évaluation. Le dernier bulletin de l'année scolaire fournit un bilan en indiquant l'état de développement atteint par l'élève pour chacune des compétences.

Constats : L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée.
L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée.
L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée.
L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée.

Les domaines de développement et les compétences sont présentés ci-dessous.

Domaines de développement	Compétences
• Physique et moteur • Affectif • Social • Langagier • Cognitif	• Accroître son développement physique et moteur • Construire sa conscience de soi • Vivre des relations harmonieuses avec les autres • Communiquer à l'oral et à l'écrit • Découvrir le monde qui l'entoure

Dans le programme d'éducation préscolaire, des éléments d'observation ont été retenus pour chacune des composantes des compétences et sont fournis à titre d'exemples pour guider les observations au regard des différents domaines de développement. Ces éléments d'observation reposent sur des manifestations ou encore des faits vécus dans la classe qui permettent à l'élève de développer des attitudes, des comportements, des démarches et des stratégies, de réaliser des apprentissages et d'acquérir des connaissances. L'analyse et l'interprétation des observations recueillies permettent à l'enseignante ou à l'enseignant de décrire le cheminement de l'élève et de porter un jugement sur son développement dans les communications aux parents.

Voici les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication sur l'adaptation au préscolaire au plus tard le 4 octobre 2024 .
Premier bulletin et rencontre	Le premier bulletin sera sur Mozaik au plus tard le 21 novembre 2024 . Les rencontres de parents auront lieu entre le 18 et le 22 novembre 2024 .
Deuxième bulletin et rencontre au besoin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé via Mozaik au plus tard le 20 mars 2025 . Au besoin , l'enseignante vous rencontrera entre le 17 et le 21 mars 2025 .
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible sur Mozaik au début du mois de juillet 2025 .

À l'éducation préscolaire 4 et 5 ans, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme d'énoncés indiquant l'état du développement des compétences. Des commentaires sont aussi inscrits, au besoin. Les progrès de l'enfant sont évalués par rapport à l'enfant lui-même. Chaque compétence est évaluée **deux fois** durant l'année scolaire pour chacun des élèves.

*Ensemble, poursuivons ce but commun
qu'est l'épanouissement de votre enfant.*